



Fédération
bretonne de la
coopération
maritime



Comité Régional des
Pêches Maritimes et des
Elevages Marins de Bretagne

Observatoire Economique Régional des pêches de Bretagne



Résultats des flottilles artisanales 2012

Travaux réalisés avec le soutien financier de :



Préambule

Le présent document constitue la note de synthèse des résultats 2012 de l'OBSERVATOIRE ECONOMIQUE REGIONAL DES PECHEES DE BRETAGNE.

Cet observatoire, dont le comité de pilotage est animé par le CRPMEM de BRETAGNE, est mis en œuvre par la FEDERATION BRETONNE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION MARITIME depuis 1993. Elle est en charge de la collecte des données économiques des groupements de gestion et des données de production des Organisations de Producteurs. Cette note de synthèse traite uniquement des données comptables.

En 2014, l'OBSERVATOIRE ECONOMIQUE REGIONAL DES PECHEES DE BRETAGNE a souhaité actualiser la liste de ses contributeurs. Une autorisation individuelle a été demandée à chaque patron de pêche pour l'accès à ses données comptables, détenues par les centres de gestion. Cette opération n'est pas encore achevée et explique la forte réduction de l'échantillon cette année et l'incapacité de restituer des informations économiques pour toutes les flottilles habituellement présentées dans ce rapport. Il convient de garder à l'esprit cette représentativité moins importante de l'échantillon (15 % en 2012 contre 35 à 40 % les années passées) lors de la lecture des différents tableaux et graphiques.

Contributeurs

Margot MEUNIER*, Pascal LE FLOC'H*, Fabienne DAURES**

* UBO, UMR Amure, 2 rue de l'université, 29 334 Quimper Cedex

** IFREMER, UMR Amure, Département EM, Centre de Brest, BP 70, 29 280 Plouzané

Contact

FEDERATION BRETONNE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION
MARITIME

Christiane LE GALL

Place d'Estienne d'Orves

29730 LE GUILVINEC

02.98.59.58.34

Sommaire

1	Méthodologie et échantillon	4
1.1	Les navires de l'observatoire	4
1.2	Agrégats comptables	8
2	Comparaison des données 2011 et 2012	9
3	Données comptables de l'année 2012	13
3.1	Indicateurs économiques	14
3.2	Répartition du chiffre d'affaires	16
3.3	Comptes d'exploitation par flottille	18
3.3.1	Chalutiers exclusifs	18
3.3.2	Chalutiers dragueurs	20
3.3.3	Chalutiers polyvalents	22
3.3.4	Dragueurs	24
3.3.5	Dormants	26

1 Méthodologie et échantillon

1.1 Les navires de l'observatoire

La typologie des navires

La typologie des navires de pêche tient compte de deux critères principaux, la flottille et la classe de longueur, et s'inspire des travaux engagés dans le cadre des programmes communautaires de collecte des données dans le secteur de la pêche¹.

La classification adoptée est identique pour les études de l'observatoire breton depuis 2008.

L'affectation des navires par flottille est basée sur les informations fournies par les centres de gestion et par le Système d'Information Halieutique de l'Ifremer. Les goémoniers-coquilliers sont affectés aux flottilles des chalutiers polyvalents ou dragueurs. Les métiers du filet et du casier sont regroupés au sein de la flottille des dormants, incluant les canots.

Les 6 principales flottilles identifiées dans le cadre des pêches bretonnes sont :

1. **les chalutiers exclusifs** : ils pratiquent en exclusivité les métiers du chalut.
2. **les chalutiers-dragueurs** : ils utilisent le chalut de fond et la drague et à titre complémentaire d'autres engins dormants.
3. **les chalutiers polyvalents** : les engins utilisés sont le chalut de fond et à titre complémentaire d'autres engins dormants.
4. **les dragueurs** : ils utilisent la drague (principalement pour la coquille Saint-Jacques) et à titre complémentaire les arts dormants.
5. **les dormants** : ils utilisent le filet, le casier (casier à crustacé, à crevette), la ligne et/ou la palangre (ligne ou palangre à bar notamment). Le métier du tamis à civelles figure parmi les dormants.
6. **les bolincheurs** : ils utilisent la bolinche ou senne tournante. Les données de cette flottille ne seront pas restituées en 2012.

Les navires de l'observatoire économique régional des pêches de Bretagne 2012

La population de référence est la flottille des navires de pêche immatriculés dans les quartiers maritimes de Bretagne. Au 31 décembre 2012, elle était constituée de 1350 navires, dont 73 unités inactives (Ifremer – DPMA). Les navires de 24 mètres et plus sont peu représentés au sein de la base de l'observatoire breton (3 unités pratiquant le chalutage exclusif dont la longueur n'excède pas 25 mètres).

¹ Règlement (CE) n°1543/2000 du 29 juin 2000 instituant un cadre communautaire pour la collecte et la gestion des données nécessaires à la conduite de la Politique Commune de la Pêche, et Règlement (CE) n°1639/2001 de la commission du 25 juillet 2001 établissant les programmes communautaires minimal et étendu pour la collecte des données dans le secteur de la pêche.

Parmi les bateaux de l'échantillon pratiquant les arts traînants (chalutiers exclusifs, chalutiers-dragueurs et chalutiers polyvalents) 73 ont une longueur inférieure à 12 mètres. Les 55 unités qui mesurent plus de 12 mètres appartiennent toutes à la flottille des chalutiers exclusifs.

Les arts dormants regroupent les fileyeurs, les caseyeurs, les bolincheurs et les canots. Si les bolincheurs sont bien présents dans la population bretonne, il est important de rappeler qu'ils sont absents de l'observatoire en 2012. Les 13 navires de plus de 20 mètres pratiquant un art dormant au sein de la population bretonne sont en majorité des senneurs tropicaux. Ils sont immatriculés en Bretagne mais pêchent en dehors des eaux communautaires. Ces navires ne sont pas représentés dans l'observatoire.

Le taux d'échantillonnage global de l'observatoire atteint 15 % de la population de référence en 2012.

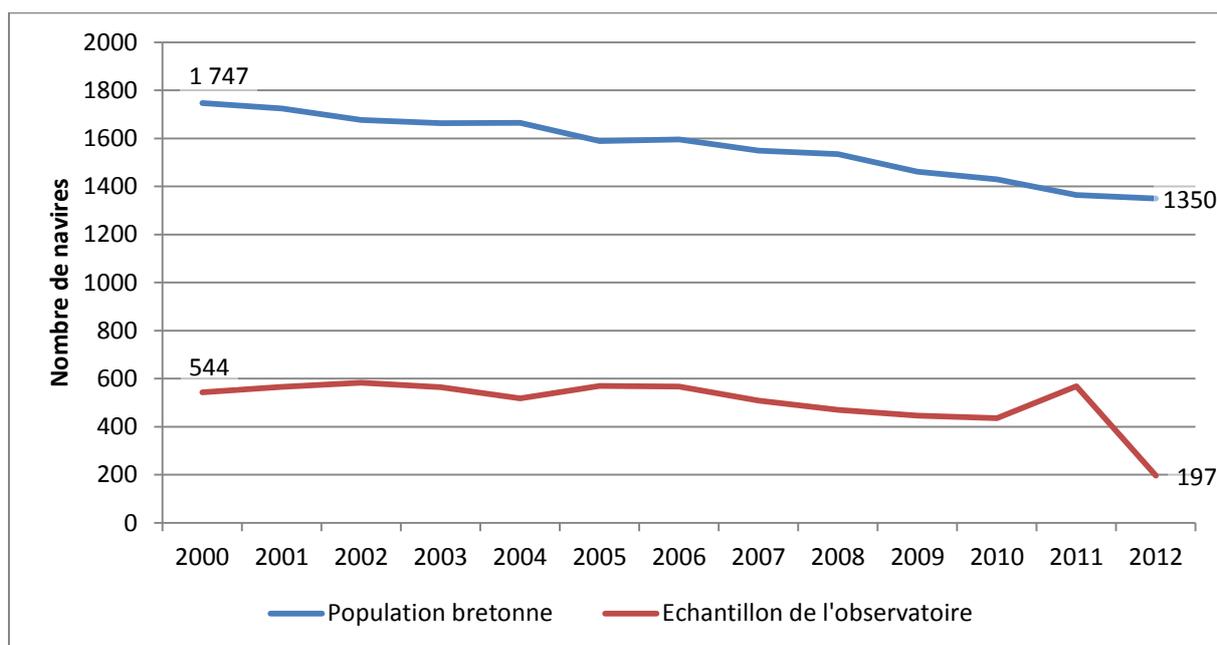
Tableau 1 : Taux d'échantillonnage en 2012

		Echantillon observatoire	Flottille bretonne	Taux d'échantillonnage (%)
Arts traînants	< 12 m	73	404	18
	[12 – 20 m[20	162	12
	> 20 m	35	132	27
Arts dormants	< 12 m	56	520	11
	[12 – 20 m[13	46	28
	> 20 m	0	13	0
Inactifs	.	.	73	.
		197	1350	15

Sources : FPC - Ifremer - SIH - DPMA
Observatoire Economique Régional des Pêches de Bretagne

Depuis 2000, l'effectif de la flotte bretonne a diminué de 23 %. L'effectif de l'observatoire est resté relativement stable entre 2000 et 2011 (autour de 550 navires). L'année 2012 est marquée par un effectif et un taux d'échantillonnage faible par rapport aux années précédentes (197 navires pour une représentativité de 15 % contre 35 % les années passées). Cette faible couverture statistique, due à un changement d'organisation au sein de l'observatoire, ne permet pas de restituer des informations pour toutes les flottilles. Ce rapport 2012 ne contient aucune donnée comptable concernant les bolincheurs, les dragueurs de plus de 12 mètres et les chalutiers dragueurs de plus de 12 mètres.

Figure 1 : Evolution de la population de référence et de l'échantillon depuis 2000

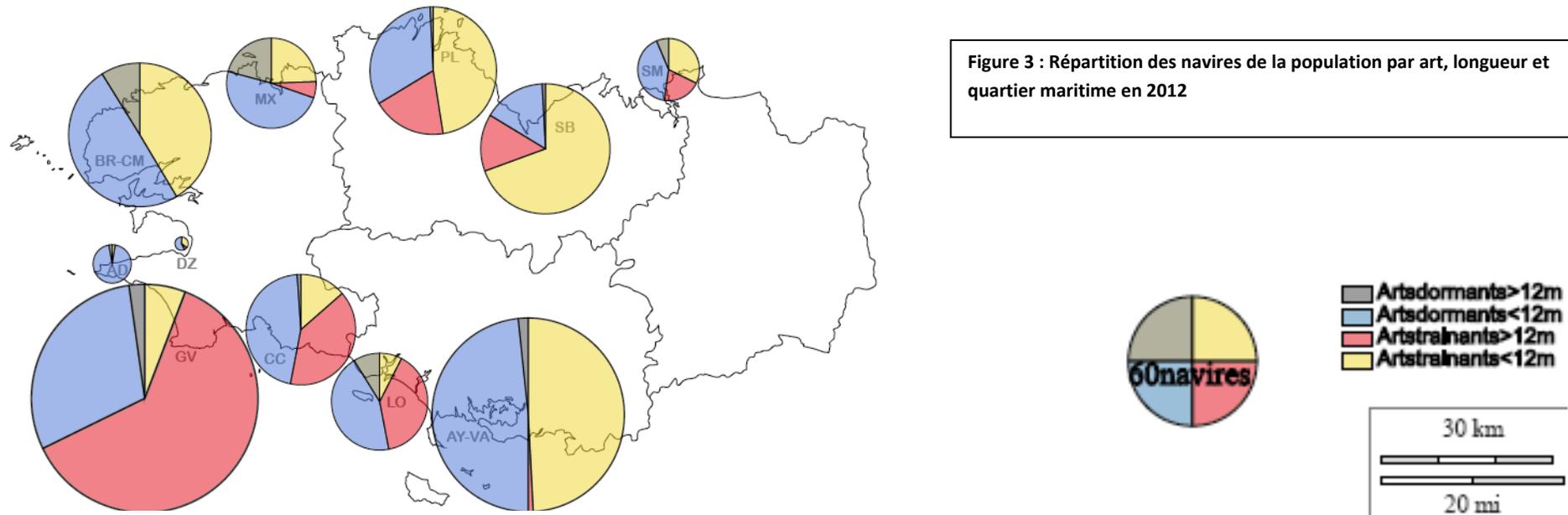
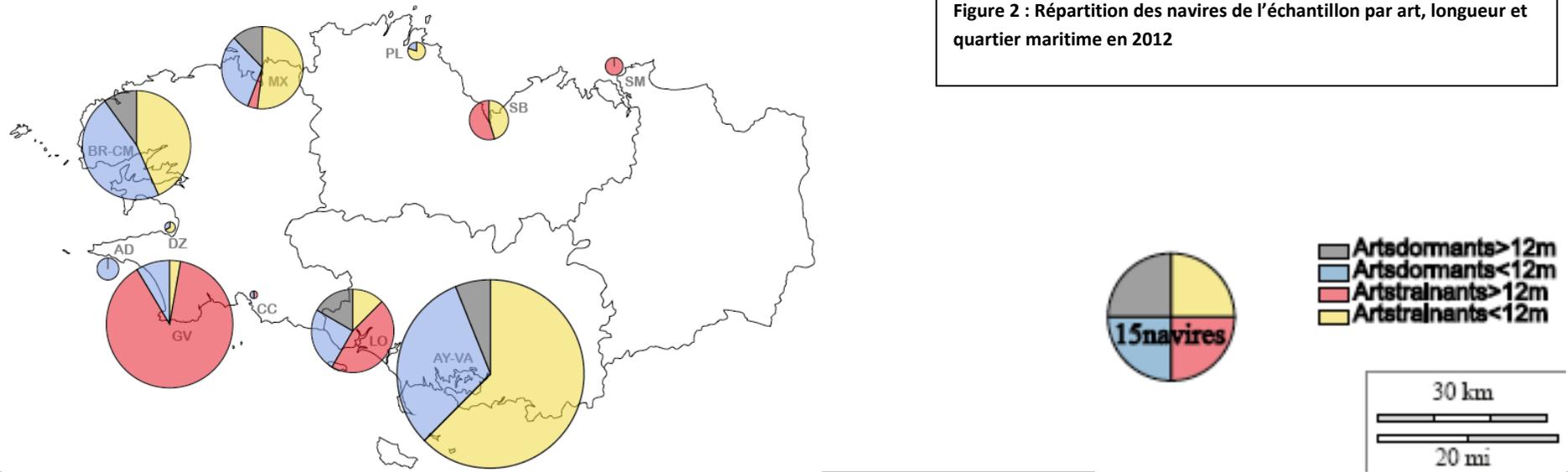


Les navires de l'échantillon se répartissent sur les 13 quartiers maritimes bretons, de Saint-Malo à Vannes. On observe des particularités géographiques entre la Bretagne Nord (Saint-Malo – Brest-Camaret) et la Bretagne Sud (Douarnenez – Auray-Vannes²).

Tableau 2 : Répartition des navires et taux d'échantillonnage par quartier maritime et par classe de longueur en 2012

Quartier maritime	< 12 mètres			> 12 mètres		
	Echantillon	Population	Tx ech. (%)	Echantillon	Population	Tx ech. (%)
Saint Malo	0	50	0	5	17	29
Saint Brieu	5	122	4	6	20	30
Paimpol	5	116	4	0	27	0
Morlaix	21	81	26	4	29	14
Brest - Camaret	27	143	19	3	14	21
Douarnenez	3	14	21	0	1	0
Audierne	6	39	15	0	1	0
Le Guilvinec	4	90	4	31	149	21
Concarneau	1	67	1	1	44	2
Lorient	9	56	16	15	52	29
Auray - Vannes	48	213	22	3	5	60
Total	129	991	13	68	359	19

² Le faible effectif de la population et de l'échantillon du quartier de Camaret nous conduit à regrouper les unités de ce quartier avec celles immatriculées dans le quartier maritime de Brest. La même opération est menée pour les unités de Vannes associées à celles du quartier d'Auray (les navires de l'échantillon provenant très majoritairement du quartier d'Auray).



1.2 Agrégats comptables

L'exploitation des données comptables des 197 navires de l'échantillon repose sur le calcul d'agrégats comptables et de soldes intermédiaires de gestion. Le tableau ci dessous décrit la méthode de calcul de ces agrégats

Tableau 3 : Mode de calcul des agrégats et soldes de gestion

1	Chiffre d'affaires	=	Ventes brutes + Produits accessoires (retraits et ventes directes)
2	Ventes nettes	=	1 - Frais de déchargement - Taxes de criée
3	Frais communs	=	Carburant (gasoil, huiles, graisses) + Glace + Vivres + Locations appareils et divers
4	Reste à partager	=	2 - 3
5	Rémunérations	=	Part brute équipage + Primes équipage + Primes armement
6	Charges de personnel	=	5 + Charges sociales patronales
7	Charges d'armement	=	Matériel de pêche + Entretien / Réparation + Assurances + Cotisations & Honoraires + Autres taxes + Divers charges externes
8	Produits annexes	=	Remboursement assurances, subventions hors exceptionnelles et hors aides en fonds propres, remorquages,...
9	Excédent brut d'exploitation	=	4 - 6 - 7 + 8

2 Comparaison des données 2011 et 2012

La comparaison des données 2011 et 2012 est basée sur un échantillon commun, constitué des navires présents dans la base de l'observatoire en 2011 et en 2012 et n'ayant pas changé de flottille. La petite taille de l'échantillon 2012 entraîne logiquement un échantillon commun très faible pour certaines flottilles. Il convient de garder cet élément à l'esprit lors de l'étude des évolutions 2011-2012 des différents indicateurs.

Echantillon commun 2011 - 2012

Les données comptables de 75 % des navires de l'échantillon 2012 sont disponibles pour l'année 2011.

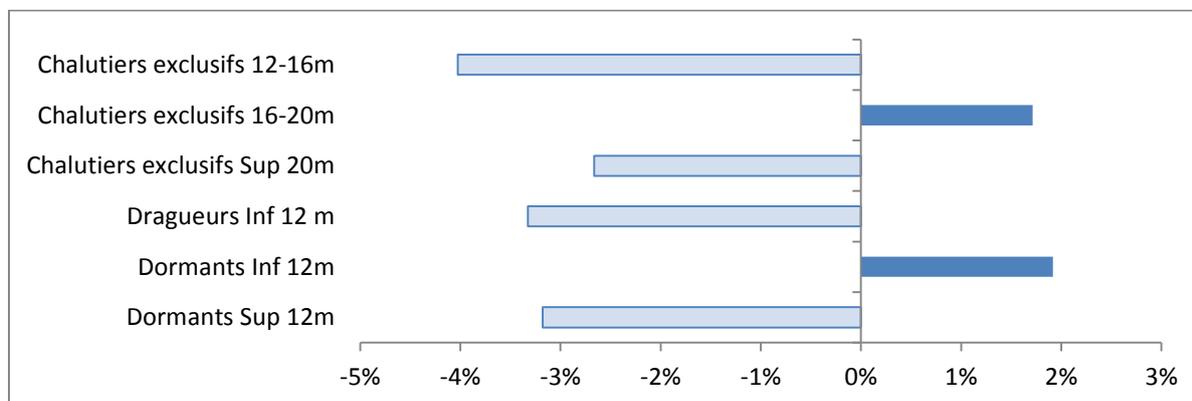
Tableau 4 : Echantillon commun 2011 2012

Flottille	Classe de longueur	Effectif commun 2011 - 2012	Effectif total 2012
Chalutiers exclusifs	[12–16 m [10	10
	[16–20 m [8	10
	> 20 m	34	35
<i>Chalutiers dragueurs</i>	< 12 m	4	16
Dragueurs	< 12 m	26	50
<i>Chalutiers polyvalents</i>		4	5
Dormants	< 12 m	52	58
	> 12 m	11	13
		<i>149</i>	<i>197</i>

Evolution du chiffre d'affaires

L'évolution du chiffre d'affaires moyen entre 2011 et 2012 varie d'une flottille à l'autre. Les chalutiers exclusifs de 16 à 20 mètres et les dormants inférieurs à 12 mètres maintiennent leurs résultats avec une légère amélioration de 2 %. Les autres flottilles voient leurs chiffres d'affaires diminuer de 2 à 4 %.

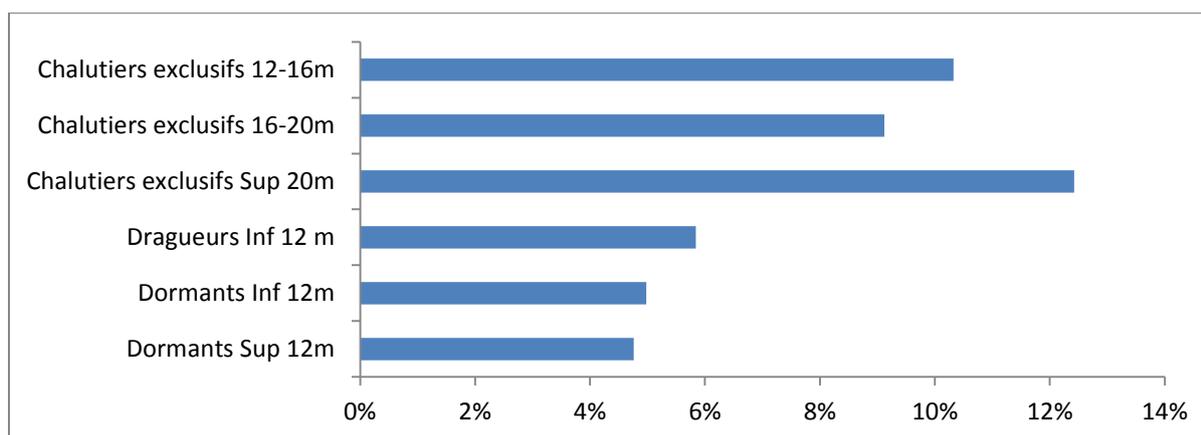
Figure 4 : Evolution du chiffre d'affaires entre 2011 et 2012 en %



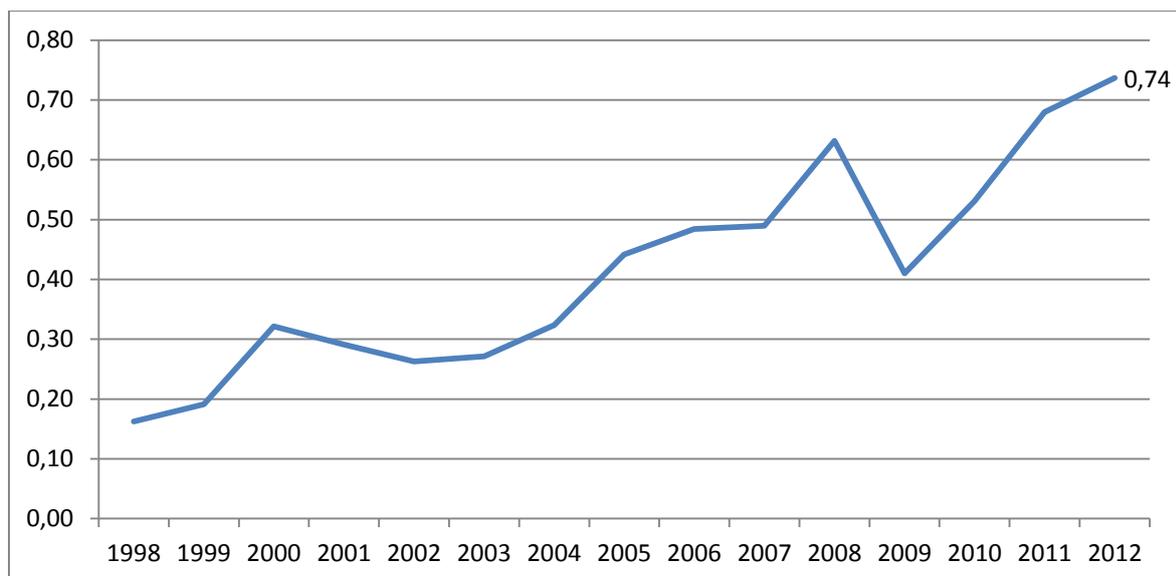
Evolution des dépenses de carburant

Entre 2011 et 2012, les dépenses moyennes de carburant ont augmenté de 5 % à 12 % pour toutes les flottilles.

Figure 5 : Evolution des dépenses de carburant entre 2011 et 2012 en %



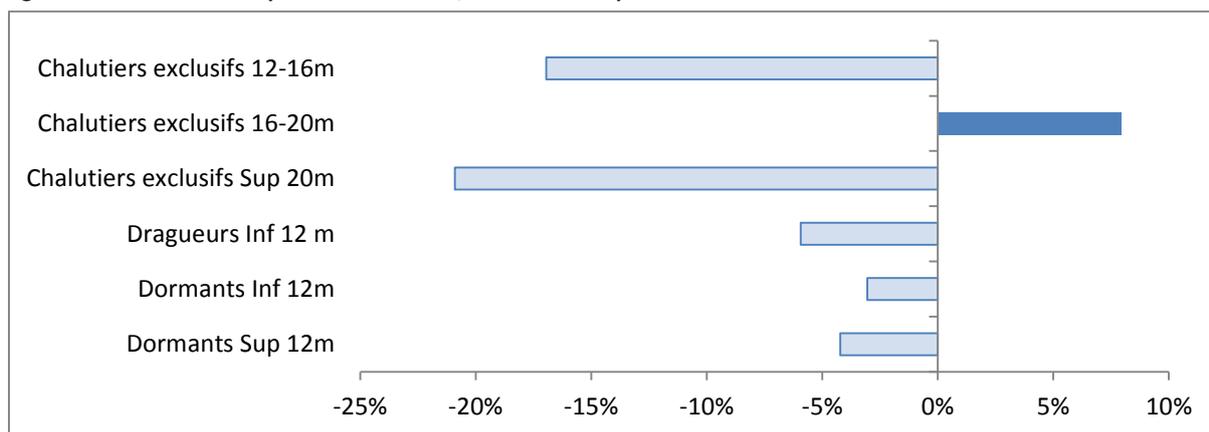
De 2011 à 2012, le gasoil est passé de 0,68 à 0,74 euros le litre en moyenne, soit une augmentation de 9 %.

Figure 6 : Evolution du prix moyen annuel du gasoil HTT (€ courant /litre)

Source : Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie

Evolution des dépenses en matériel, entretien et réparation

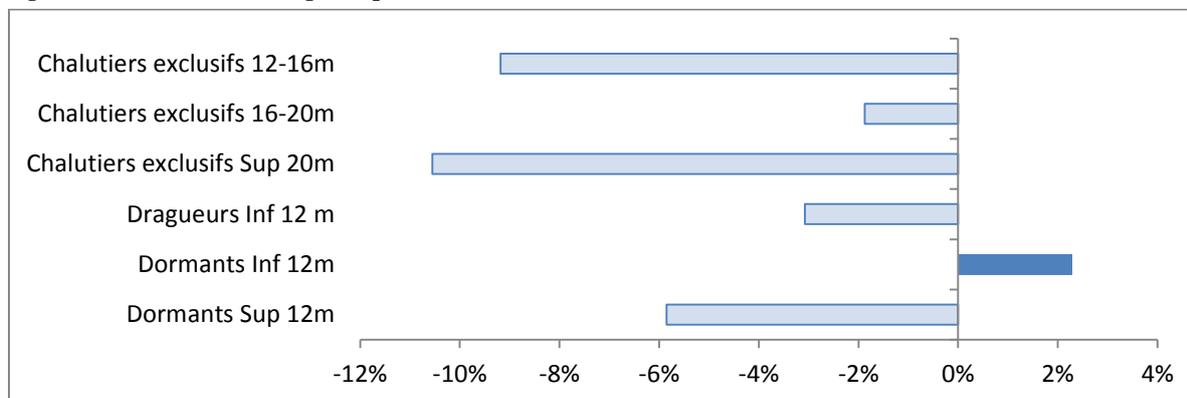
Les dépenses en matériel, entretien et réparation tendent à diminuer. Les flottilles de chalutiers exclusifs de 12 à 16 mètres et de plus de 20 mètres affichent des baisses supérieures à 15 %. Ces dépenses ont également reculé chez les dragueurs de moins de 12 mètres et les dormants (de - 3 à - 6 %). A l'inverse, les charges de chalutiers exclusifs de 16 à 20 mètres augmentent de 8 %.

Figure 7 : Evolution des dépenses en matériel, entretien et réparation entre 2011 et 2012 en %

Evolution des charges de personnel

On observe une stabilité des rémunérations chez les dragueurs de moins de 12 mètres, les chalutiers exclusifs de 16 à 20 mètres et les dormants de moins de 12 mètres (respectivement - 3, - 2 et 2 % de variation). Pour les autres flottilles, l'évolution des charges de personnel se situe entre - 6 % et - 11 %.

Figure 8 : Evolution des charges de personnel entre 2011 et 2012 en %

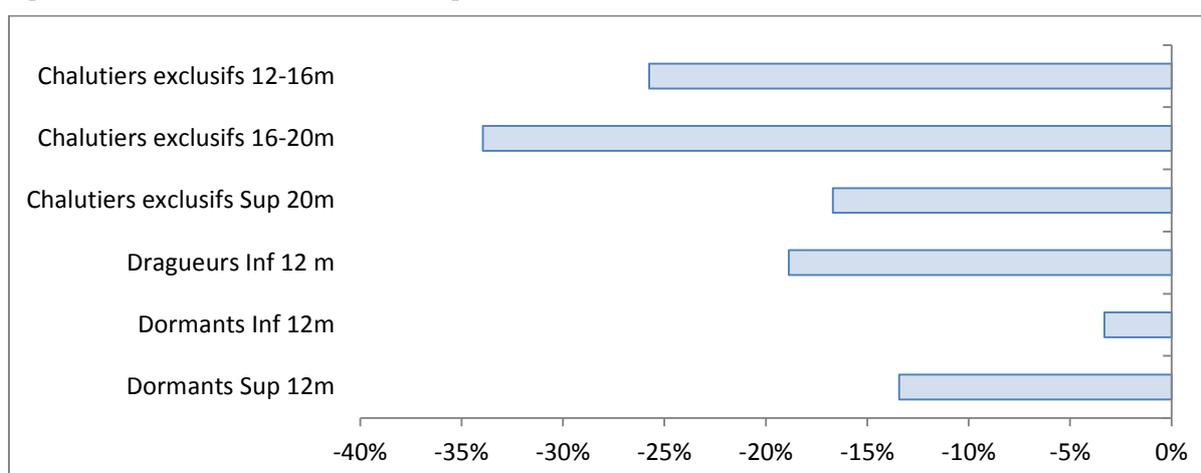


Evolution de l'excédent brut d'exploitation

Toutes les flottilles ont subi une dégradation de leur situation économique après paiement des charges d'exploitation, à divers degrés.

Cette diminution globale des EBE moyen passe de - 35 % chez les chalutiers exclusifs de 16-20 mètres à - 3 % chez les dormants de moins de 12 mètres. Les pertes d'EBE des dormants de plus de 12 mètres, des chalutiers exclusifs de plus de 20 mètres et des dragueurs de moins de 12 mètres se situent entre 13 et 18 %. Les chalutiers exclusifs de 12 à 16 mètres et les chalutiers exclusifs de 16 à 20 mètres affichent des chutes d'EBE allant de 26 à 34 %.

Figure 9 : Evolution de l'excédent brut d'exploitation entre 2011 et 2012 en %



3 Données comptables de l'année 2012

Cette troisième partie présente la situation économique des navires de pêche pour l'année 2012, à partir des données comptables transmises par les centres de gestion.

L'échantillon de base de l'année 2012 est constitué de 197 navires. Ces navires sont répartis par flottille et par classe de longueur. Les navires de moins de 12 m sont les plus nombreux dans l'observatoire breton : ils représentent 65 % des navires de l'échantillon en 2012. Cette domination des navires de moins de 12 mètres est cohérente avec la répartition au niveau de la population bretonne, cette classe de longueur regroupe 68 % des navires bretons en 2012.

La répartition des navires en flottilles et classes de longueur n'est pas homogène. Les dormants de moins de 12 mètres, au nombre de 58, représentent 38 % de l'échantillon, alors que les chalutiers polyvalents, au nombre de 5, ne représentent que 3 % de l'échantillon.

Les résultats économiques des chalutiers dragueurs de plus de 12 mètres, des dragueurs de plus de 12 mètres et des bolincheurs ne sont pas présentés dans ce rapport. Ceci s'explique par un nombre de dossiers comptables trop faible de ces échantillons pour une restitution des résultats.

Tableau 5 : Répartition des navires de l'échantillon par flottille et classe de longueur

Flottille	Classe de longueur	N	%
Chalutiers exclusifs	[12-16m[10	5
	[16-20m[10	5
	>20m	35	18
Chalutiers dragueurs	<12m	16	8
	>12m	3 (NR ³)	-
Dragueurs	<12m	50	25
	>12m	1 (NR)	-
Chalutiers polyvalents		5	3
<i>Bolincheurs</i>		1 (NR)	-
Dormants	<12m	58	29
	>12m	13	7
		197	100

³ NR : Non restitué. L'effectif trop faible de ces échantillons empêche toute restitution pour ces trois segments.

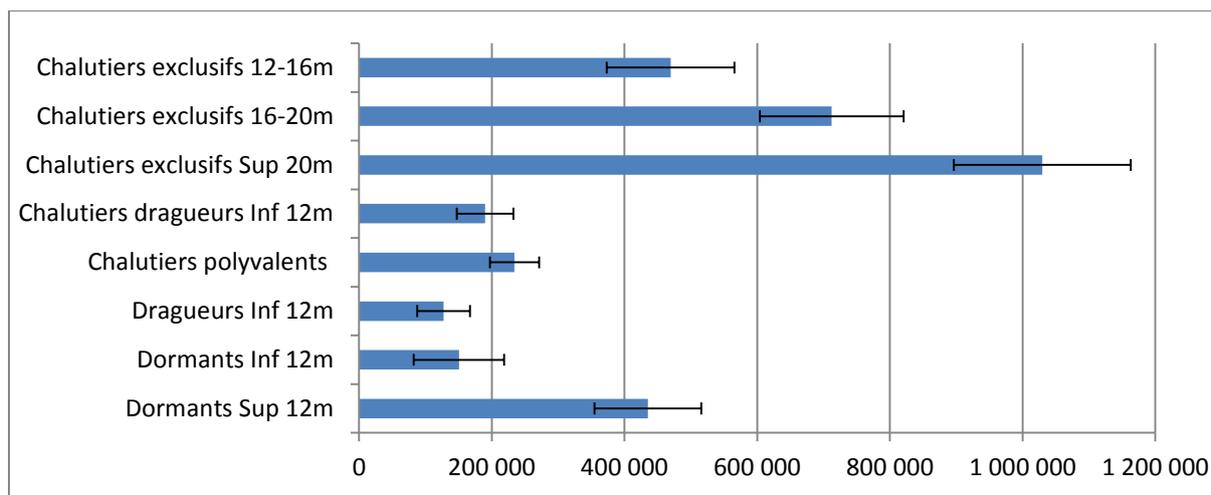
3.1 Indicateurs économiques

Chiffre d'affaires

Le montant annuel moyen des chiffres d'affaires s'échelonne de 127 000 euros (dragueurs inférieurs à 12 mètres) à 1 030 000 euros (chalutiers exclusifs supérieurs à 20 mètres).

On observe une grande variabilité du chiffre d'affaires au sein des flottilles de dragueurs de moins de 12 mètres et de dormants de moins de 12 mètres.

Figure 10 : Montant moyen du chiffre d'affaires en 2012 (€)

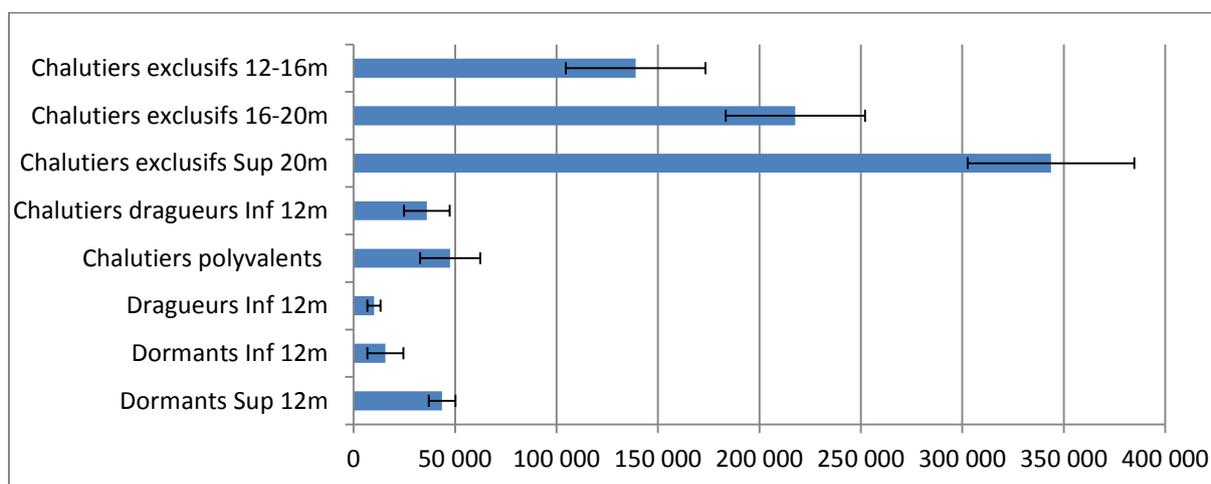


Carburant

Les dépenses moyennes en carburant passent de 10 000 euros pour les dragueurs de moins de 12 mètres à 344 000 euros pour les chalutiers exclusifs de plus de 20 mètres.

La variabilité des dépenses en carburant au sein des flottilles de dormants de moins de 12 mètres est très élevée.

Figure 11 : Montant moyen des dépenses en carburant en 2012 (€)

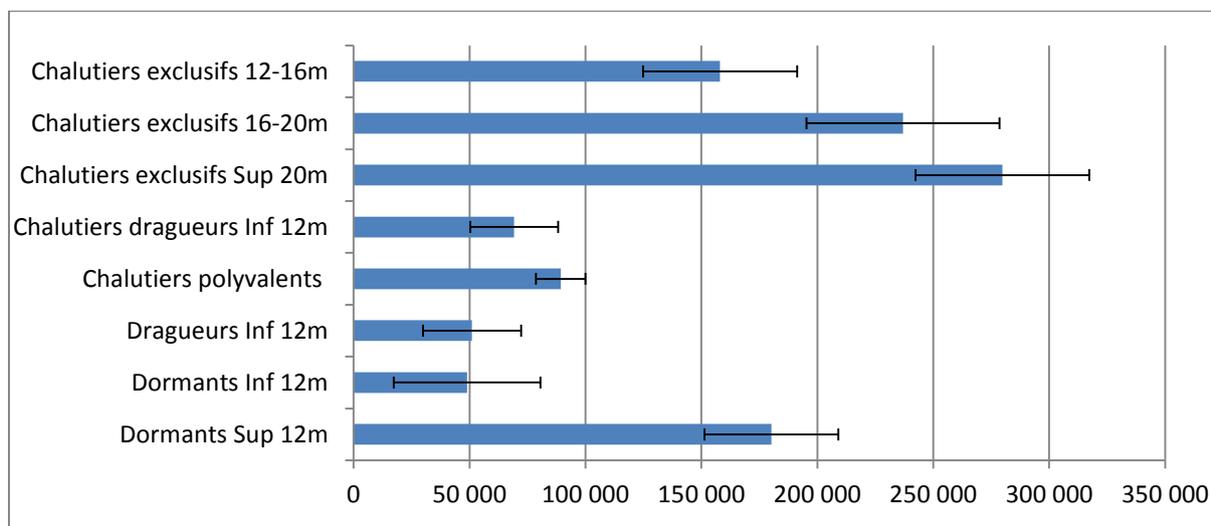


Charges de personnel

Les charges de personnel sont limitées à 51 000 euros chez les dragueurs de moins de 12 mètres et atteignent 279 000 € chez les chalutiers exclusifs de plus de 20 mètres.

La variabilité des charges de personnel au sein des flottilles de dormants de moins de 12 mètres et de dragueurs de moins de 12 mètres est très importante. Elle relève en partie de choix comptables (la rémunération salariale du patron seul à bord est parfois reportée sur l'excédent brut d'exploitation).

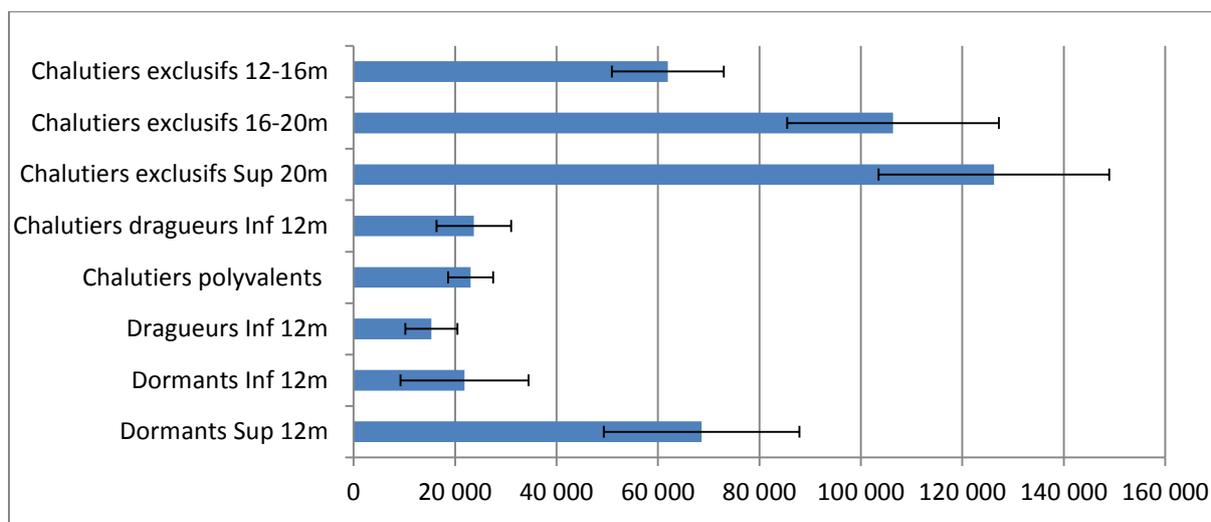
Figure 12 : Montant moyen des charges de personnel en 2012 (€)



Matériel, entretien et réparation

Les dépenses moyennes en matériel, entretien et réparation s'échelonnent de 15 000 euros (dragueurs de moins de 12 mètres) à 126 000 euros (chalutiers exclusifs de plus de 20 mètres).

Figure 13 : Montant moyen des dépenses en matériel, entretien et réparation en 2012 (€)

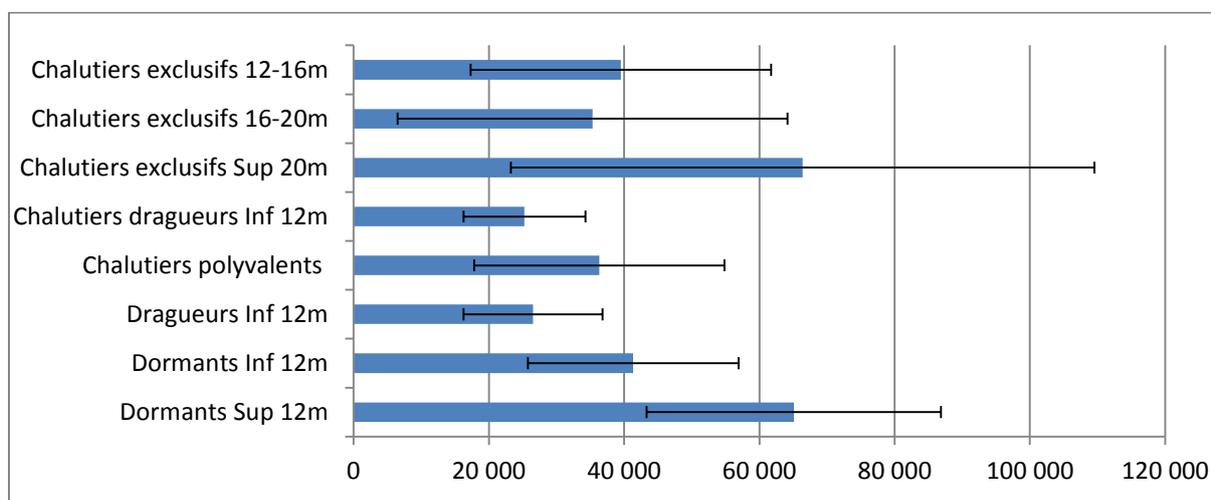


Excédent brut d'exploitation

Quand on étudie les excédents bruts d'exploitation moyens, on note que les écarts entre les différentes flottilles présentées dans ce rapport se resserrent. Les chalutiers exclusifs de plus de 20 mètres et les dormants de plus de 12 mètres dominent les autres flottilles avec des EBE respectifs de 66 000 et 65 000 €. Viennent ensuite les dormants de moins de 12 mètres, les flottilles de chalutiers exclusifs de 12 à 16 mètres et de 16 à 20 mètres et les chalutiers polyvalents, avec des EBE allant de 41 000 à 35 000 €. Les dragueurs de moins de 12 mètres et les chalutiers dragueurs de moins de 12 mètres présentent des EBE légèrement moins élevés que les autres flottilles bretonnes (respectivement 25 000 et 26 000 €).

La variabilité des EBE est très importante. C'est au sein des flottilles de chalutiers exclusifs de plus de 20 mètres et de 16 à 20 mètres que le coefficient de variation (rapport de l'écart-type à la moyenne) est le plus élevé, indiquant la plus forte variabilité.

Figure 14 : Montant moyen des excédents bruts d'exploitation en 2012 (€)



3.2 Répartition du chiffre d'affaires

La décomposition moyenne du chiffre d'affaires met en évidence des profils différents entre flottilles.

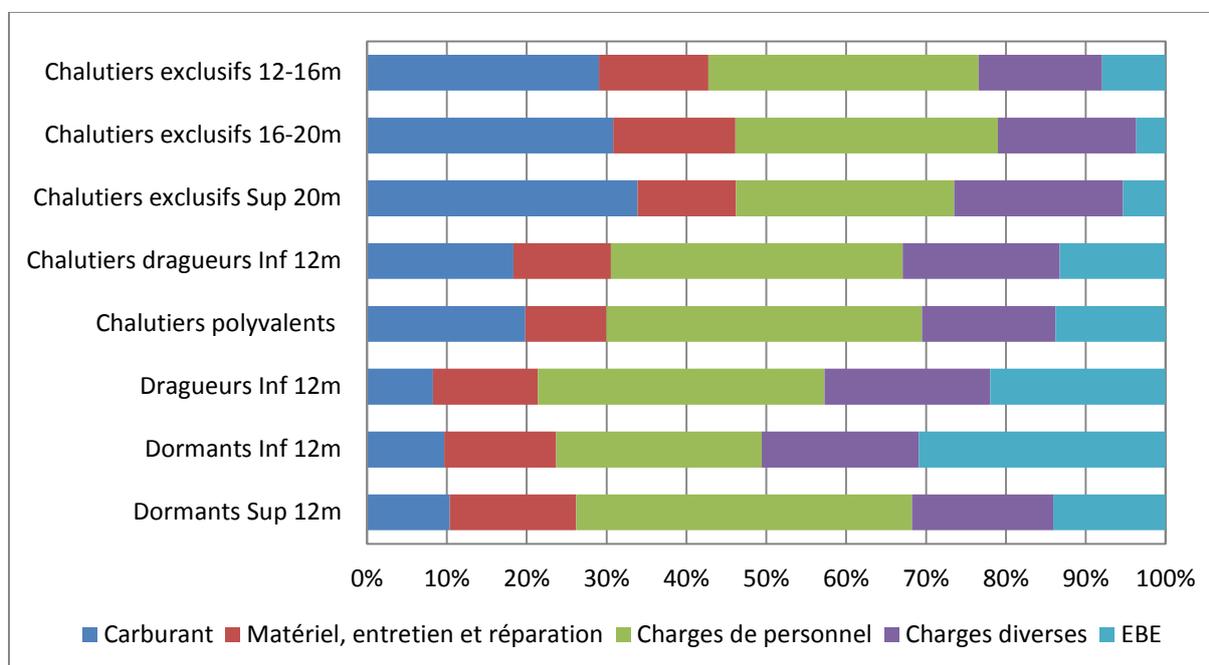
Les dépenses en carburant représentent entre 8 et 34 % du chiffre d'affaires selon les flottilles. Chez les chalutiers exclusifs, elles occupent la plus grande part du chiffre d'affaires (de 29 à 34 % selon la classe de longueur), alors qu'elles ne représentent que 8 % du chiffre d'affaires moyen des dragueurs de moins de 12 mètres.

Les dépenses en matériel, entretien et réparation représentent entre 10 et 16 % du chiffre d'affaires de toutes les flottilles présentes dans l'observatoire breton.

La rémunération de l'équipage est basée sur le système à la part et une clé de répartition entre équipage et armement. Pour toutes les flottilles, c'est le poste le plus important. Les charges de personnel représentent entre 26 % (dormants de moins de 12 mètres) et 42 % (dormants de plus de 12 mètres) du chiffre d'affaires.

La rémunération de l'armement, représentée par l'excédent brut d'exploitation, représente entre 4 % (chalutiers exclusifs de 16 à 20 mètres) et 31 % (dormants de moins de 12 mètres) du chiffre d'affaires. La part de l'EBE des flottilles de chalutiers exclusifs est inférieure à 8 % du chiffre d'affaires. Elle est comprise entre 13 et 14 % du chiffre d'affaires des flottilles de chalutiers dragueurs de moins de 12 mètres, de dormants de plus de 12 mètres et de chalutiers polyvalents. L'EBE représente 22 % du chiffre d'affaires des dragueurs de moins de 12 mètres et 31 % de celui des dormants de moins de 12 mètres. Dans ce dernier cas, l'EBE rémunère à la fois le capital (propriété du navire) et le travail.

Figure 15 : Décomposition moyenne du chiffre d'affaires en 2012 ⁴



⁴ Dans le calcul de la répartition du chiffre d'affaires, les produits annexes sont soustraits des charges diverses.

3.3 Comptes d'exploitation par flottille

3.3.1 Chalutiers exclusifs

Tableau 6 : Caractéristiques techniques des chalutiers exclusifs en 2012

	<i>Chalutiers exclusifs</i>					
	<i>[12-16m[</i>		<i>[16-20m[</i>		<i>>20m</i>	
	<i>moyenne</i>	<i>écart type</i>	<i>moyenne</i>	<i>écart type</i>	<i>moyenne</i>	<i>écart type</i>
Echantillon	10		10		35	
Age du bateau	22	9,2	19	8,8	22	6,6
Longueur (m)	15	1,0	17	0,6	22	1,4
Jauge (100GT)	41	16,8	80	15,9	139	22,5
Puissance (kw)	249	44,8	330	84,9	429	60,6
Effectif embarqué	3	0,8	4	0,9	5	0,5

Tableau 7 : Compte d'exploitation des chalutiers exclusifs en 2012

	Chalutiers exclusifs								
	[12-16 m[[16-20 m[> 20 m		
	moyenne	écart type	% CA	moyenne	écart type	% CA	moyenne	écart type	% CA
Echantillon	10			10			35		
Ventes brutes	467 189	193 620	99,5	709 463	214 476	99,6	1 022 425	262 457	99,3
Produits accessoires	2 375	4 459	0,5	2 806	5 933	0,4	7 413	12 274	0,7
Chiffre d'affaires	469 564	192 725	100,0	712 268	216 861	100,0	1 029 838	266 741	100,0
Frais déchargement	1 534	3 478	0,3	9 145	18 607	1,3	27 038	21 355	2,6
Taxe de criée	26 753	12 432	5,7	40 571	11 330	5,7	56 346	23 690	5,5
Ventes nettes	441 278	180 550	94,0	662 552	202 038	93,0	946 454	254 784	91,9
Carburants	139 063	68 824	29,6	217 716	68 762	30,6	343 692	82 120	33,4
Glace	563	1 140	0,1	1 522	2 673	0,2	5 109	4 017	0,5
Vivres	10 742	3 996	2,3	24 726	17 746	3,5	30 072	21 622	2,9
Location appareils et divers	342	459	0,1	0	0	0,0	9 254	13 510	0,9
Frais communs	150 711	71 025	32,1	243 964	62 532	34,3	388 127	74 564	37,7
Reste à partager	290 567	122 244	61,9	418 588	155 509	58,8	558 326	198 570	54,2
Part brute équipage	135 135	56 274	28,8	186 687	60 471	26,2	223 419	82 012	21,7
Prime / Equipage	3 247	7 540	0,7	3 140	7 168	0,4	29 440	56 888	2,9
Primes / Armement	12 115	13 033	2,6	31 426	21 329	4,4	4 543	10 402	0,4
Rémunérations	150 497	64 008	32,1	221 252	75 541	31,1	257 402	71 150	25,0
Charges sociales patronales	7 557	2 790	1,6	15 690	9 621	2,2	22 398	8 553	2,2
Charges de personnel	158 054	66 352	33,7	236 942	83 177	33,3	279 800	74 995	27,2
Charges de personnel par membre d'équipage	47 366	11 615	10,1	52 677	11 091	7,4	56 692	13 765	5,5
Matériel de pêche	17 314	9 669	3,7	22 212	9 766	3,1	30 609	22 340	3,0
Entretien réparation	44 632	19 462	9,5	84 147	42 833	11,8	95 642	52 891	9,3
Assurances	16 404	4 553	3,5	22 966	5 690	3,2	29 370	8 966	2,9
Charges externes diverses	20 981	18 768	2,6	29 559	16 257	2,6	73 923	38 908	5,7
Charges d'armement	99 331	39 021	21,2	158 884	56 049	22,3	229 544	72 338	22,3
Produits annexes	6 335	5 876	1,3	12 587	9 643	1,8	17 409	12 501	1,7
Excédent brut d'exploitation	39 517	44 474	8,4	35 349	57 660	5,0	66 391	86 258	6,4

3.3.2 Chalutiers dragueurs

Tableau 8 : Caractéristiques techniques des chalutiers dragueurs en 2012

	<i>Chalutiers dragueurs <12m</i>	
	<i>moyenne</i>	<i>écart type</i>
Echantillon	16	
Age du bateau	27	11,8
Longueur (m)	10	1,1
Jauge (100)GT	12	5,2
Puissance (kw)	129	42,7
Effectif embarqué	2	0,5

Tableau 9 : Compte d'exploitation des chalutiers dragueurs en 2012

	Chalutiers dragueurs < 12 m		
	moyenne	écart type	% CA
Echantillon	16		
Ventes brutes	189 478	85 340	99,8
Produits accessoires	303	584	0,2
Chiffre d'affaires	189 780	85 442	100,0
Frais déchargement	0	0	0,0
Taxe de criée	10 211	7 879	5,4
Ventes nettes	179 569	79 131	94,6
Carburants	36 118	22 432	19,0
Glace	392	514	0,2
Vivres	1 405	2 457	0,7
Location appareils et divers	9	16	0,0
Frais communs	37 923	24 796	20,0
Reste à partager	141 646	58 003	74,6
Part brute équipage	61 692	38 140	32,5
Prime / Equipage	0	0	0,0
Primes / Armement	1 076	3 503	0,6
Rémunérations	62 768	39 215	33,1
Charges sociales patronales	6 478	3 490	3,4
Charges de personnel	69 246	37 854	36,5
Charges de personnel par membre d'équipage	32 922	13 249	17,3
Matériel de pêche	6 163	3 496	3,2
Entretien réparation	17 532	11 995	9,2
Assurances	8 718	4 068	4,6
Charges externes diverses	15 952	7 461	5,0
Charges d'armement	48 364	21 587	25,5
Produits annexes	1 219	2 168	0,6
Excédent brut d'exploitation	25 256	18 010	13,3

3.3.3 Chalutiers polyvalents

Tableau 10 : Caractéristiques techniques des chalutiers polyvalents en 2012

	<i>Chalutiers polyvalents</i>	
	<i>moyenne</i>	<i>écart type</i>
Echantillon	5	
Age du bateau	23	10,9
Longueur (m)	12	0,7
Jauge (100GT)	17	5,8
Puissance (kw)	150	20,2
Effectif embarqué	3	0,4

Tableau 11 : Compte d'exploitation des chalutiers polyvalents en 2012

	Chalutiers polyvalents		
	moyenne	écart type	% CA
Echantillon	5		
Ventes brutes	234 207	74 319	100,0
Produits accessoires	0	0	0,0
Chiffre d'affaires	234 207	74 319	100,0
Frais déchargement	10	23	0,0
Taxe de criée	15 118	5 522	6,5
Ventes nettes	219 079	70 047	93,5
Carburants	47 551	29 629	20,3
Glace	5	10	0,0
Vivres	5 349	6 955	2,3
Location appareils et divers	10	23	0,0
Frais communs	52 915	36 182	22,6
Reste à partager	166 164	56 656	70,9
Part brute équipage	83 887	20 846	35,8
Prime / Equipage	0	0	0,0
Primes / Armement	416	576	0,2
Rémunérations	84 303	20 745	36,0
Charges sociales patronales	4 993	1 628	2,1
Charges de personnel	89 296	21 331	38,1
Charges de personnel par membre d'équipage	32 710	4 964	14,0
Matériel de pêche	8 072	1 856	3,4
Entretien réparation	14 991	8 008	6,4
Assurances	8 739	2 121	3,7
Charges externes diverses	11 692	3 899	2,5
Charges d'armement	43 494	10 489	18,6
Produits annexes	2 953	3 568	1,3
Excédent brut d'exploitation	36 326	36 968	15,5

3.3.4 Dragueurs

Tableau 12 : Caractéristiques techniques des dragueurs en 2012

	<i>Dragueurs < 12m</i>	
	<i>moyenne</i>	<i>écart type</i>
Echantillon	50	
Age du bateau	27	9,9
Longueur (m)	10	1,2
Jauge (100GT)	8	4,2
Puissance (kw)	108	40,1
Effectif embarqué	2	0,8

Tableau 13 : Compte d'exploitation des dragueurs en 2012

	Dragueurs < 12 m		
	moyenne	écart type	% CA
Echantillon	50		
Ventes brutes	127 003	78 930	99,8
Produits accessoires	284	1 507	0,2
Chiffre d'affaires	127 287	79 726	100,0
Frais déchargement	11	81	0,0
Taxe de criée	5 085	4 473	4,0
Ventes nettes	122 190	76 648	96,0
Carburants	10 061	6 461	7,9
Glace	101	166	0,1
Vivres	524	1 956	0,4
Location appareils et divers	1 160	2 629	0,9
Frais communs	11 845	8 334	9,3
Reste à partager	110 345	70 261	86,7
Part brute équipage	44 931	41 947	35,3
Prime / Equipage	0	0	0,0
Primes / Armement	61	306	0,0
Rémunérations	44 993	42 020	35,3
Charges sociales patronales	6 042	2 267	4,7
Charges de personnel	51 035	42 308	40,1
Charges de personnel par membre d'équipage	24 698	16 195	19,4
Matériel de pêche	5 638	6 409	4,4
Entretien réparation	9 686	6 677	7,6
Assurances	5 763	2 511	4,5
Charges externes diverses	13 512	10 247	6,0
Charges d'armement	34 599	19 334	27,2
Produits annexes	1 810	5 016	1,4
Excédent brut d'exploitation	26 521	20 551	20,8

3.3.5 Dormants

Tableau 14 : Caractéristiques techniques des dormants en 2012

	<i>Dormants</i>			
	<i><12m</i>		<i>>12m</i>	
	<i>moyenne</i>	<i>écart type</i>	<i>moyenne</i>	<i>écart type</i>
Echantillon	58		13	
Age du bateau	23	10,8	24	9,1
Longueur (m)	9	1,8	14	1,4
Jauge (100GT)	7	6,1	32	15,4
Puissance (kw)	117	57,5	198	62,0
Effectif embarqué	2	1,1	4	0,6

Tableau 15 : Compte d'exploitation des dormants en 2012

	Dormants					
	< 12 m			> 12 m		
	moyenne	écart type	% CA	moyenne	écart type	% CA
Echantillon	58			13		
Ventes brutes	149 399	137 253	99,2	435 276	161 045	100,0
Produits accessoires	1 214	8 749	0,8	48	173	0,0
Chiffre d'affaires	150 613	136 259	100,0	435 324	161 039	100,0
Frais déchargement	24	181	0,0	0	0	0,0
Taxe de criée	8 029	9 035	5,3	26 665	14 129	6,1
Ventes nettes	142 560	128 600	94,7	408 659	150 335	93,9
Carburants	15 642	17 874	10,4	43 580	13 223	10,0
Glace	127	290	0,1	511	520	0,1
Vivres	878	2 210	0,6	9 294	16 671	2,1
Location appareils et divers	700	1 609	0,5	2 894	10 204	0,7
Frais communs	17 346	18 583	11,5	56 279	29 386	12,9
Reste à partager	125 215	112 301	83,1	352 380	126 439	80,9
Part brute équipage	40 891	60 209	27,1	161 597	57 773	37,1
Prime / Equipage	0	0	0,0	0	0	0,0
Primes / Armement	944	3 831	0,6	4 979	7 895	1,1
Rémunérations	41 834	62 068	27,8	166 576	55 749	38,3
Charges sociales patronales	7 064	3 868	4,7	13 598	5 437	3,1
Charges de personnel	48 898	63 222	32,5	180 174	57 708	41,4
Charges de personnel par membre d'équipage	18 521	16 211	12,3	44 774	11 324	10,3
Matériel de pêche	11 064	14 525	7,3	41 098	21 001	9,4
Entretien réparation	10 806	12 546	7,2	27 502	19 391	6,3
Assurances	5 688	3 449	3,8	14 690	3 932	3,4
Charges externes diverses	5 113	5 001	3,4	16 989	21 872	3,9
Charges d'armement	36 907	33 489	24,5	109 716	40 745	25,2
Produits annexes	1 914	5 343	1,3	2 610	4 089	0,6
Excédent brut d'exploitation	41 324	31 158	27,4	65 100	43 544	15,0